



**UFR ANTHROPOLOGIE
SOCIOLOGIE
SCIENCE POLITIQUE**

Diplôme universitaire

« Logement d'abord »

Porté par l'Université Lumière Lyon 2
et l'Orspere-Samdarra

Organisation de la formation

Le DU « Logement d'abord » comprend 4 modules répartis sur 8 mois.

Les cours auront lieu d'octobre 2025 à mai 2026, soit 8 sessions de 3 jours par mois (2 sessions par module) les mercredis, jeudis et vendredis (Cf. calendrier ci-dessous).

Ils se tiendront au Centre hospitalier Le Vinatier à Bron (69, Rhône).

Une promotion de 20 étudiant·e·s environ est attendue.

Calendrier Diplôme universitaire - Logement d'abord (Année universitaire 2025-2026)

	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M						
Octobre				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Novembre						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
Janvier				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Février						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
Mars						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Avril		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
Mai				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		

Week-end et jours fériés

Module 1

Module 2

Module 3

Module 4

Vacances scolaires (Zone A - B - C)

Jours de regroupement

Week-end et fériés

Les différents modules de formation se répartissent de la manière suivante :

Diplôme universitaire « Logement d'abord »

NOMBRE
D'HEURES

168

Module 1	Politique(s) du « logement d'abord » : théories, controverses et enjeux	42
Module 2	Cohabiter et accompagnement à habiter	42
Module 3	Le « logement d'abord » et ses publics : entre universalité et approches spécifiques	42
Module 4	« Logement d'abord » : des pratiques en mutation	42

Contenu des modules

Module 1 : Politique(s) du « logement d’abord » : théories, controverses et enjeux

La notion de « logement d’abord » est protéiforme. Selon les contextes et les locuteur·rice·s, cette notion peut aussi bien désigner des politiques publiques qui établissent des stratégies et des programmes basés sur le logement pour lutter contre le sans-abrisme (plan « logement d’abord », stratégie nationale finlandaise), un modèle d’assistance aux personnes sans-abri qui se diffuse dans les pays occidentaux s’opposant aux logiques traditionnelles de la prise en charge (*Housing First* vs modèle « en escalier »), ou encore des expérimentations et des dispositifs s’adaptant à certaines situations de sans-abrisme (programme « Un chez-soi d’abord »).

Les interprétations et les appropriations du « logement d’abord » sont diverses, variant d’un pays à l’autre, d’un territoire à l’autre, d’un·e acteur·rice à l’autre, elles évoluent aussi dans le temps. L’approche socio-historique révèle également que le « logement d’abord » est à la fois issu et source de controverses, qui prennent place dans l’action publique.

Ce module mobilise les outils d’analyse sociologique de l’action publique (mise à l’agenda, niveaux de l’action publique, réseaux d’acteurs, mise en œuvre, instrumentation) pour situer socio-historiquement l’émergence du « logement d’abord » en tant que modèle proposant une/des alternatives à la prise en charge des personnes sans-abri et comme un principe directeur éventuel de l’action publique.

Compétences visées :

- repérer les controverses et les enjeux du « logement d’abord » ;
- acquérir les notions de sociologie de l’action publique ;
- faire preuve de réflexivité sur les postures de recherche.

Module 2 : Cohabiter et accompagnement à habiter

En optant pour le terme de « logement », plutôt que celui de « chez soi », la politique publique, dans son appellation même, met en avant l'espace physique et matériel plutôt que l'expérience vécue par les personnes dans cet espace. C'est à cette problématique du rapport aux espaces, envisagée à l'aune du concept « d'habiter », que ce module sera consacré, en questionnant autant les formes de (co)habiter que les sens d'un accompagnement à habiter. Partant du constat de l'existence de capacités à habiter, en dehors du logement, et d'expériences de ne pas habiter dans un logement, ce module propose un parcours visant à penser la diversité des modes d'habiter et à réfléchir aux différentes enquêtes, plus ou moins formalisées, qui conduisent à diverses qualifications de ces formes d'habiter (par les habitant·e·s eux·elles -mêmes, par des professionnel·le·s, par des chercheur·se·s...). Le module favorisera l'acquisition de compétences méthodologiques et de savoirs conceptuels tout en mettant en lumière et en discussion des expériences d'habitant·e·s et des professionnel·le·s du médico-social.

Compétences visées :

- connaître les approches capacitaires ;
- savoir être en capacité de mettre en œuvres des modalités d'enquête permettant d'associer et de prendre en compte le point de vue des personnes concernées.

Module 3 : Le « logement d'abord » et ses publics : entre universalité et approches spécifiques

Cette unité d'enseignement propose d'interroger les politiques sociales – et notamment celles du logement et de la lutte contre l'exclusion – à partir de leurs publics.

Il s'agira donc d'analyser la manière dont les acteur·rice·s du secteur public et associatif, mais aussi les personnes concernées elles-mêmes construisent des catégories de bénéficiaires ou d'usager·ère·s (« jeunes », « femmes victimes de violences », « sortant de prisons », « usager·ère·s de drogues »), et développent des réponses spécifiques en fonction des besoins identifiés. Par quels processus et dans quelles intentions s'opère ce ciblage des politiques sociales ? En quoi la catégorisation des publics, questionne-t-elle l'égalité d'accès aux droits et la notion de droits communs ? Quelles sont les principales catégories mobilisées par les acteur·rice·s du secteur public et associatif en matière d'accès au logement ? Comment les personnes mobilisent-elles, refusent-elles ou instrumentalisent-elles elles-mêmes les catégories qui leur sont attribuées, à travers notamment les pratiques de non-recours ?

Les différentes interventions permettront aux stagiaires de comprendre et d'interroger le processus de co-construction des catégories de bénéficiaires des politiques sociales, qui implique à la fois les décideur·se·s public·que·s, les personnes concernées, les intervenant·e·s sociaux·les ou les chercheur·se·s en sciences sociales. La majorité des interventions donnera la parole à des personnes concernées, et à leurs points de vue sur les catégorisations et leurs conséquences en termes de réponses et de dispositifs.

Compétences visées :

- appréhender l'impact des catégorisations sur le travail de terrain ;
- saisir l'intérêt et l'impact de la participation des personnes concernées à la définition des besoins ;
- savoir rendre compte par écrit de parcours de vies précaires avec le concours des intéressés.

Module 4 : « Logement d'abord » : des pratiques en mutation

Au-delà des évolutions politiques, philosophiques et anthropologiques abordées au cours de la formation, c'est à une réflexion éthique et pratique qu'appelle le « logement d'abord » aujourd'hui. Ce dernier module vise alors à présenter, d'une part, les concepts susceptibles d'offrir un cadre pour soutenir une réflexion sur les pratiques actuelles et à venir, tels que le proposent notamment les principes de rétablissement, de pouvoir d'agir et de savoir expérientiel. D'autre part, la diversité (des contextes, des acteur·rice·s et des personnes concernées) propre au « logement d'abord », implique une adaptation et la créativité des acteur·rice·s souhaitant s'y engager ; celles-ci seront soutenues ici par le partage d'expériences, d'outils et de pratiques variés, à partir desquelles il devient possible d'envisager une mise en œuvre et une adaptation concrète des principes évoqués. Enfin, l'intrication des savoirs experts et expérientiels des intervenant·e·s soutiendra la possibilité d'explorer les limites et contradictions émergents de la confrontation du terrain aux volontés du « logement d'abord ».

Compétences visées :

- questionner les pratiques professionnelles ;
- identifier les contextes, les freins et les opportunités des mutations ;
- développer de nouvelles pratiques sur un territoire.

Conditions d'accès

Le DU « Logement d'abord » est ouvert aux :

- Travailleurs sociaux,
- Intervenants en santé et en santé mentale,
- Travailleurs pairs,
- Chefs de service,
- Acteurs associatifs,
- Acteurs institutionnels chargés du pilotage territorial, du suivi et de l'évaluation de projets,
- Professionnels du logement social.

Le dossier de candidature se compose d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation articulée autour du cursus de formation et de l'expérience (bénévole, citoyenne, professionnelle) du candidat.

Les dossiers de candidature sont à envoyer :

- Vague 1 : **Du 14 avril 2025 au 19 mai 2025** (date de publication des résultats le 10 juin 2025)
- Vague 2 : **Du 20 mai 2025 au 20 juin 2025** (date de publication des résultats le 30 juin 2025)
- Vague 3 : **21 juin 2025 au 04 juillet 2025** (date de publication des résultats le 17 juillet 2025)

Le dossier de candidature est à déposer sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lyon2.fr>

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la formation a été accréditée CPF, vous pouvez donc le mobiliser dès à présent pour le financement de la formation.

Contacts

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- Orspere-Samdarra : orspere-samdarra@ch-le-vinatier.fr
- Responsable universitaire : Nicolas Chambon, nicolas.chambon@ch-le-vinatier.fr
- Responsable pédagogique : Elodie Picolet, elodie.picolet@ch-le-vinatier.fr

∞ Partenaires



GOUVERNEMENT

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement



Fédération
des acteurs de
la solidarité

